



COURTIERS, ENTREZ DANS LA PROFESSION AVEC CONFIANCE !

MODALITÉS

E-learning - Parcours : 250 € TTC (offert aux sociétaires CGPA) - Durée : 2 heures

Une fois l'inscription effectuée, vous recevrez automatiquement un mail de la plateforme de formation CGPA Campus vous invitant à la rejoindre. Le lien de connexion restera actif pendant 2 mois à compter de la réception de la confirmation d'inscription.

PUBLIC CONCERNÉ

Courtier d'assurance, collaborateur en cabinet de courtage.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître les conditions d'exercice de la profession de courtier d'assurance.
- Appréhender le devoir de conseil du courtier vis-à-vis de son client.
- Adopter de bonnes pratiques professionnelles dès l'entrée dans la profession.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cet e-learning se décompose en quatre parties principales, d'un quiz d'entraînement et d'un quiz de connaissances qui permettront :

1. D'appréhender le métier de courtier d'assurance.
2. De comprendre la réglementation encadrant votre activité professionnelle.
3. D'identifier les risques inhérents à la profession de courtier d'assurance.
4. De prévenir les éventuelles mises en cause en adoptant de bonnes pratiques professionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- L'e-learning est accessible en permanence pendant 2 mois à compter de la réception de la confirmation d'inscription, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone doté d'internet.
- Pour une progression pédagogique optimale, les Apprenants doivent suivre l'ordre des chapitres indiqué dans l'e-learning. La plateforme indique aux Apprenants leur avancement dans la réalisation de l'e-learning.
- Les Apprenants ont la possibilité de revoir l'e-learning autant de fois que nécessaire pendant toute la durée de mise à disposition.
- L'e-learning est composé d'enseignements théoriques, de fictions, de quiz d'entraînement et d'un quiz d'évaluation.
- Les Apprenants peuvent poser des questions relatives au contenu de l'e-learning à l'adresse e-learning@cgpacampus.fr.
- L'acquisition des connaissances est évaluée à l'issue de la réalisation d'un questionnaire de validation des connaissances d'au moins 10 questions accessible au terme de l'e-learning. Les objectifs de la formation sont considérés comme acquis si les Apprenants répondent avec un minimum de 70% de bonnes réponses. Le cas échéant, les Apprenants doivent revoir l'e-learning et repasser le test de validation des connaissances.

01/12/2025 - 1/2

COURTIERS, ENTREZ DANS LA PROFESSION AVEC CONFIANCE !

- L'obtention d'un score minimum de 70% de bonnes réponses au questionnaire de validation des connaissances permettra la délivrance d'une attestation de formation. Cette dernière sera disponible et téléchargeable sur la plateforme de formation dans votre espace « Mes cours » sans délai à l'issue de la réalisation du questionnaire de satisfaction de l'e-learning.
- Les Apprenants seront invités à remplir un questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer l'e-learning suivi et le support sera disponible et téléchargeable sur la plateforme de formation.

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS DU FORMATEUR

Juriste expérimenté RC professionnelle des intermédiaires d'assurance.

MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Pour toute question d'ordre logistique (assistance technique de l'Apprenant pendant toute la durée de la formation) ou pédagogique (question portant sur le contenu de la formation), vous pouvez contacter e-learning@cgpacampus.fr (réponse sous 48h).
- L'e-learning est accessible en permanence, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone relié à Internet (connexion haut débit).
- La configuration technique minimum à respecter pour faire fonctionner l'e-learning est la suivante :
 - Système d'exploitation : Windows et IOS
 - Navigateur Web recommandés : Google Chrome, Mozilla Firefox Microsoft Edge ou Safari dans l'une des versions supportées par leurs éditeurs respectifs.
 - Connexion internet : ADSL minimum.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

Cette formation est éligible aux 15h de formation minimum (DDA) et également à une prise en charge OPCO.

Pour toute question relative aux modalités de suivi de la formation par des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter (info@cgpacampus.fr).